

Sylvain Vigneault-Lavallée

Prenez avis que Sylvain Vigneault-Lavallée, domicilié au 785, 4^e rang Ouest, Acton Vale, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sylvain Lavallée.

Acton Vale, le 8 juin 1997

13376-26-2

SYLVAIN V.-LAVALLÉE

Vanessa Cappadocia

Prenez avis que Pierretta Intrevado, en sa qualité de mère, domiciliée au 7065, Beaulieu, Montréal, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Vanessa Cappadocia en celui de Vanessa Capodocia Intrevado.

Montréal, le 1^{er} juin 1997

13328-25-2

PIERRETTA INTREVADO

Vladimir Freudenreich

Prenez avis que Vladimir Freudenreich, domicilié au 303, place Natasha, Dollard-des-Ormeaux, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Vladimir Freud.

Montréal, le 2 juin 1997

13383-26-2

VLADIMIR FREUDENREICH

Xuan Thien Thao Phan

Prenez avis que Xuan Thien Thao Phan, domiciliée au 9625, Rameau, Brossard, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Catherine Thao Phan.

Brossard, le 27 mai 1997

13329-25-2

XUAN THIEN THAO PHAN

Yalicxa F. Niki Saint-Cyr

Prenez avis que Claude St-Cyr, en sa qualité de père, domicilié au 2805, Barclay, appartement 7, Montréal, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Yalicxa F. Niki Saint-Cyr en celui de Yalicxa Fonseca Niki Saint-Cyr.

Montréal, le 28 mai 1997

13369-26-2

CLAUDE ST-CYR

Yvon Joseph Marc Anctil

Prenez avis que Yvon Joseph Marc Anctil, domicilié au 101, rue Lemaire, Sept-Îles, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Joseph Marc Yvon St-Jean.

Sept-Îles, le 2 juin 1997

13330-25-2

Le procureur du requérant,
RAYMOND Y. GAUDREULT, *notaire*

Ministères — Avis concernant les**Affaires municipales****Municipalité de Saint-Fidèle**

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Rémy Trudel, donne avis qu'il a approuvé en date du 10 juin 1997, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Paroisse de Saint-Fidèle-de-Mont-Murray pour lui donner le nom de «Municipalité de Saint-Fidèle», située dans la municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est.

Le ministre des Affaires municipales,
6801 RÉMY TRUDEL

Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides

Avis est donné que le sous-ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) et à l'article 580 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), décrété le 12 juin 1997, au nom du ministre des Affaires municipales, la constitution d'une régie intermunicipale appelée «Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides» laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente signée le 30 mai 1997 par les villes de Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Jovite et Mont-Laurier, les municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré, Val-des-Lacs, Huberdeau, Lac-Supérieur, Labelle, La Macaza, Marchand, Lac-Nominique, La Conception, Beaux-Rivages, Des Ruisseaux et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, les villages de Sainte-Agathe-Sud, Val-David, L'Annonciation, Ferme-Neuve et Val-Barrette, les paroisses de Brébeuf et de Saint-Jovite et le Canton de Arundel, autorisée par les résolutions 97-201, 97-169, 97-04-258, 517-05-97, 52-05-97, 296-97, 97-05-75, 098.05.97, 97.05.176, 104.97.05.13, 97.05.094, du 2 mai 1997, 163-05-97, 97-05-230, du 5 mai 1997, 97-05-140, 18-5-97, 135.97.04.28, 10299-05-97, 1997-05-2567, 970054, 10097 et du 5 mai 1997, telle qu'approuvée le 12 juin 1997.

Conformément aux dispositions des articles 468.11 et 580, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre,
6801 ALAIN GAUTHIER